



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-120409>

Département(s) de publication : **23, 75**

Annonce n° **25-120409**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : EHPAD les Signolles

Forme juridique de l'acheteur : Entreprise publique

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : MARCHE ASSURANCE STATUTAIRE

Description : MARCHE ASSURANCE STATUTAIRE

Identifiant de la procédure : 4db2f017-d52c-4e2c-b009-cfdcd6789e5a

Identifiant interne : ABC ASSURANCE

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 66510000 Services d'assurance

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Creuse (FRI22)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 3

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 3

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : EHPAD LES SIGNOLLES

Description : 2-1 - Objet de la Consultation La présente consultation a pour objet la souscription de divers contrats d'Assurances pour les besoins du Groupement de Commandes des E.H.P.A.D. d'AJAIN et de BOUSSAC La nature et l'étendue des besoins de l'Établissement sont définies par le Cahier des Clauses Techniques particulières commun figurant dans le dossier de consultation fournis aux candidats. 2-2 - Allotissement La présente consultation est décomposée en 3 lots distincts : Lot 1 : Assurance Prestations Statutaires EHPAD « Les Signolles » Lot 2 : Assurance Prestations Statutaires EHPAD « Eugène Romaine » Lot 3 : Assurance Prestations Statutaires EHPAD « Les 4 Cadrans » Chaque lot fait l'objet d'un acte d'engagement et d'une annexe financière spécifique. Le CCAP est commun à l'ensemble des lots. 2-3 - Type de contrat Il s'agit d'un marché ordinaire de service. 2-4 - Durée du Marché Par dérogation à l'article 13.1.1 du CCAG/FCS, le marché est conclu pour une durée d'un an reconductible tacitement 3 fois soit pour une durée totale de 4 ans, à compter du 1er janvier 2026 0h et expirera le 31 décembre 2029 à 24h. Conformément au Code des Assurances, chacune des parties dispose d'une faculté de résiliation annuelle dans le respect d'un délai de préavis de 4 mois avant chaque date d'échéance fixée au 1er janvier de chaque exercice 2-5 - Prestations Similaires Le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de recours ultérieur à une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalables, pour la réalisation de prestations similaires au sens de l'article R. 2122-7 du Code de la Commande Publique 2-6 - Pièces constitutives du Marché Par dérogation aux articles 4.1 et 4.2.1 du CCAG/FCS, les pièces contractuelles du marché sont les suivantes et, en cas de contradiction entre leurs stipulations, prévalent dans cet ordre de priorité : 1- L'Acte d'Engagement (AE-ATTR11) du lot concerné et ses annexes : Annexe 1 : Bordereau de prix Annexe 2 : Réserves au CCTP Annexe 3 : Services Associés 2- Le présent Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) commun à chacun des lots et ses annexes, 3- Les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP) valant Cahier des Charges d'Assurances, 4- Le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés de fournitures courantes et services (FCS°) (Arrêté du 30 mars 2021), 5- Le mémoire technique du lot, le cas échéant, 6- Les conventions spéciales et conditions générales de la police d'assurance, remises par l'Assureur à l'appui de son offre et jointes au présent marché, qui complètent le CCTP si elles ne sont ni contraires ni incompatibles avec les documents contractuels précédents. Toutefois, si elles sont plus favorables à l'assuré, les conditions du titulaire priment sur les documents contractuels précédents. Les originaux des documents sus cités sont conservés par l'établissement et feront seule foi en cas de litiges ou de contestations. Cet ordre de priorité prévaut en cas de contradiction dans le contenu des pièces. Après sa conclusion, le marché peut éventuellement être modifié par des avenants, des décisions de poursuivre, des certificats administratifs et des actes spéciaux de sous-traitance

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 1 rue du Séminaire

Ville : AJAIN

Code postal : 23380

Subdivision pays (NUTS) : Creuse (FRI22)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Contrat d'un an reconductible trois fois tacitement. Durée maximale du contrat 4 ans.

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : www.marchesonline.com

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : www.marchesonline.com

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/12/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 2 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : EHPAD EUGENE ROMAINE

Description : 2-1 - Objet de la Consultation La présente consultation a pour objet la souscription de divers contrats d'Assurances pour les besoins du Groupement de Commandes des E.H.P.A.D. d'AJAIN et de BOUSSAC La nature et l'étendue des besoins de l'Établissement sont définies par le Cahier des Clauses Techniques particulières commun figurant dans le dossier de consultation fournis aux candidats. 2-2 - Allotissement La présente consultation est décomposée en 3 lots distincts : Lot 1 : Assurance Prestations Statutaires EHPAD « Les Signolles » Lot 2 : Assurance Prestations Statutaires EHPAD « Eugène Romaine » Lot 3 : Assurance Prestations Statutaires EHPAD « Les 4 Cadres » Chaque lot fait l'objet d'un acte d'engagement et d'une annexe financière spécifique. Le CCAP est commun à l'ensemble des lots. 2-3 - Type de contrat Il s'agit d'un marché ordinaire de service. 2-4 - Durée du Marché Par dérogation à l'article 13.1.1 du CCAG/FCS, le marché est conclu pour une durée d'un an reconductible tacitement 3 fois soit pour une durée totale de 4 ans, à compter du 1er janvier 2026 0h et expirera le 31 décembre 2029 à 24h. Conformément au Code des Assurances, chacune des parties dispose d'une faculté de résiliation annuelle dans le respect d'un délai de préavis de 4 mois avant chaque date d'échéance fixée au 1er janvier de chaque exercice 2-5 - Prestations Similaires Le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de recours ultérieur à une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalables, pour la réalisation de prestations similaires au sens de l'article R. 2122-7 du Code de la Commande Publique 2-6 - Pièces constitutives du Marché Par dérogation aux articles 4.1 et 4.2.1 du CCAG/FCS, les pièces contractuelles du marché sont les suivantes et, en cas de contradiction entre leurs stipulations, prévalent dans cet ordre de priorité : 1- L'Acte d'Engagement (AE-ATTRI1) du lot concerné et ses annexes : Annexe 1 : Bordereau de prix Annexe 2 : Réserves au CCTP Annexe 3 : Services Associés 2- Le présent Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) commun à chacun des lots et ses annexes, 3- Les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP) valant Cahier des Charges d'Assurances, 4- Le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés de fournitures courantes et services (FCS°) (Arrêté du 30 mars 2021), 5- Le mémoire technique du lot, le cas échéant, 6- Les conventions spéciales et conditions générales de la police d'assurance, remises par l'Assureur à l'appui de son offre et jointes au présent marché, qui complètent le CCTP si elles ne sont ni contraires ni incompatibles avec les documents contractuels précédents. Toutefois, si elles sont plus favorables à l'assuré, les conditions du titulaire priment sur les documents contractuels précédents. Les originaux des

documents sus cités sont conservés par l'établissement et feront seule foi en cas de litiges ou de contestations. Cet ordre de priorité prévaut en cas de contradiction dans le contenu des pièces. Après sa conclusion, le marché peut éventuellement être modifié par des avenants, des décisions de poursuivre, des certificats administratifs et des actes spéciaux de sous-traitance

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 1 impasse des Troènes

Ville : BOUSSAC

Code postal : 23600

Subdivision pays (NUTS) : Creuse (FRI22)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Contrat d'un an reconductible trois fois tacitement. Durée maximale du contrat 4 ans.

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : www.marchesonline.com

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : www.marchesonline.com

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/12/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 2 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : EHPAD LES 4 CADRANS

Description : 2-1 - Objet de la Consultation La présente consultation a pour objet la souscription de divers contrats d'Assurances pour les besoins du Groupement de Commandes des E.H.P.A.D. d'AJAIN et de BOUSSAC La nature et l'étendue des besoins de l'Établissement sont définies par le Cahier des Clauses Techniques particulières commun figurant dans le dossier de consultation fournis aux candidats. 2-2 - Allotissement La présente consultation est décomposée en 3 lots distincts : Lot 1 : Assurance Prestations Statutaires EHPAD « Les Signolles » Lot 2 : Assurance Prestations Statutaires EHPAD « Eugène Romaine » Lot 3 : Assurance Prestations Statutaires EHPAD « Les 4 Cadrans » Chaque lot fait l'objet d'un acte d'engagement et d'une annexe financière spécifique. Le CCAP est commun à l'ensemble des lots. 2-3 - Type de contrat Il s'agit d'un marché ordinaire de service. 2-4 - Durée du Marché Par dérogation à l'article 13.1.1 du CCAG/FCS, le marché est conclu pour une durée d'un an reconductible tacitement 3 fois soit pour une durée totale de 4 ans, à compter du 1er janvier 2026 0h et expirera le 31 décembre 2029 à 24h. Conformément au Code des Assurances, chacune des parties dispose d'une faculté de résiliation annuelle dans le respect d'un délai de préavis de 4 mois avant chaque date d'échéance fixée au 1er janvier de chaque exercice 2-5 - Prestations Similaires Le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de recours ultérieur à une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalables, pour la réalisation de prestations similaires au sens de l'article R. 2122-7 du Code de la Commande Publique 2-6 - Pièces constitutives du Marché Par dérogation aux articles 4.1 et 4.2.1 du CCAG/FCS, les pièces contractuelles du marché sont les suivantes et, en cas de contradiction entre leurs stipulations, prévalent dans cet ordre de priorité : 1- L'Acte d'Engagement (AE-ATTRI1) du lot concerné et ses annexes : Annexe 1 : Bordereau de prix Annexe 2 : Réserves au CCTP Annexe 3 : Services Associés 2- Le présent Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) commun à

chacun des lots et ses annexes, 3- Les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP) valant Cahier des Charges d'Assurances, 4- Le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés de fournitures courantes et services (FCS°) (Arrêté du 30 mars 2021), 5- Le mémoire technique du lot, le cas échéant, 6- Les conventions spéciales et conditions générales de la police d'assurance, remises par l'Assureur à l'appui de son offre et jointes au présent marché, qui complètent le CCTP si elles ne sont ni contraires ni incompatibles avec les documents contractuels précédents. Toutefois, si elles sont plus favorables à l'assuré, les conditions du titulaire priment sur les documents contractuels précédents. Les originaux des documents sus cités sont conservés par l'établissement et feront seule foi en cas de litiges ou de contestations. Cet ordre de priorité prévaut en cas de contradiction dans le contenu des pièces. Après sa conclusion, le marché peut éventuellement être modifié par des avenants, des décisions de poursuivre, des certificats administratifs et des actes spéciaux de sous-traitance

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 5 RUE DU COMBEAU

Ville : CHATELUS-MALVALEIX

Code postal : 23270

Subdivision pays (NUTS) : Creuse (FRI22)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Contrat d'un an reconductible trois fois tacitement. Durée maximale du contrat 4 ans.

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : www.marchesonline.com

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : www.marchesonline.com

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/12/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 2 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : EHPAD les Signolles

Numéro d'enregistrement : 26230020500032

Adresse postale : 1 rue DU SEMINAIRE 1 rue du séminaire

Ville : AJAIN

Code postal : 23380

Subdivision pays (NUTS) : Creuse (FRI22)

Pays : France

Point de contact : DESCHAMP FREDERIC - Directeur

Adresse électronique : administration@ehpadajain.fr

Téléphone : 0555809500

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : https://marchesonline.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_recherche.do

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

Numéro d'enregistrement : 178 700 050 00010

Adresse postale : 1 COURS VERGNIAUD

Ville : LIMOGES

Code postal : 87000

Subdivision pays (NUTS) : Creuse (FRI22)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 339209b3-fe29-4e64-8e6b-55af030a7a24 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 28/10/2025 à 15:38

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/10/2025